



## Conditions générales de ventes

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par notre camping, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous. Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

### **Conditions de réservation**

Les réservations sont traitées par ordre chronologique d'arrivée.

A réception de l'acompte, le camping vous adressera, en fonction des disponibilités, une confirmation de réservation. Toute location est nominative et ne peut être cédée. Toute personne non inscrite au contrat de location ne sera pas autorisée à séjourner dans le camping sans l'autorisation de la direction. Le Camping de Charlieu se réserve le droit d'accepter ou de refuser les demandes de réservations, en fonction de la disponibilité ou toutes autres circonstances nuisant à l'exécution de la réservation demandée.

Emplacement de camping : le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping car, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.

Location : les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 4 à 7 personnes (maximum). Le camping se réserve le droit de refuser l'accès au camping, aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué. Par ailleurs un bébé est considéré comme une personne à part entière.

### **Frais de réservation**

Le camping demande des frais de dossier d'un montant de 10€ par séjour en location.

### **Tarifs et taxes de séjour**

Les prix indiqués sont valables pour toute l'année 2022. Ils correspondent au tarif à la semaine pour le locatif et par nuit pour les emplacements, en euros et incluent la TVA. La taxe de séjour s'élève à 0,30€ par nuitée et par personne majeure. Les mineurs ne sont pas soumis à la taxe de séjour.

### **Conditions de paiement**

Locatifs : pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, le Camping de Charlieu demande à ses clients un acompte de 30% du montant total du séjour. Le solde sera dû au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Si la réservation est effectuée à moins de 30 jours du début du séjour, le montant total du séjour est demandé.

Pour un emplacement, un acompte du prix de la première nuit doit être versé lors de la réservation. Le solde est à régler à l'arrivée, avant la prise de possession de l'emplacement.

Dans le cas où ce délai ne serait pas respecté, nous nous réservons le droit d'annuler la réservation et l'acompte restera acquis par le camping. Le versement de l'acompte et le règlement du solde peuvent se faire par chèque, par carte bancaire, par espèces, par virement ou par chèque vacances (le titulaire des chèques vacances devra correspondre à la personne nommément inscrite sur le contrat. Nous ne rendons pas la monnaie sur ces derniers).

### **Annulations et modifications**

#### 1) Modification de la réservation

Le client peut demander la modification sans frais de son séjour auprès du Camping. Seul le camping se réserve le droit d'accepter les modifications, en fonction des disponibilités et des possibilités. Si la modification n'est pas possible, le client conservera les conditions de son séjour initial. Toute modification de la part du client comme un allongement de la durée de séjour, un changement de catégorie de locatif ou du nombre de personnes et entraînant des frais supplémentaires devront être pris en charge par le client. Toutes prestations non consommées dû au fait du client ne pourront donner lieu à aucun remboursement (dans le cas d'une arrivée tardive ou un départ anticipé par exemple).

#### 2) Annulation

Une annulation du fait du Camping de Charlieu donne lieu au remboursement du montant total du séjour, sauf en cas de force majeure. Aucun versement de dommages et intérêts ne pourra être effectué. Si le client annule son séjour, le Camping applique les conditions suivantes : si l'annulation intervient 30 jours avant son arrivée, le séjour lui sera remboursé intégralement, hormis les frais de dossier s'élevant à 10€. Après ce délai, aucun remboursement ne pourra être accordé au client.

#### 3) Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

### **Votre séjour**

#### 1) Arrivée

Hébergements locatifs : le jour de votre arrivée au Camping de Charlieu, vous serez accueilli à partir de 16h00, et à la remise des clefs de votre location, une caution de 200€ vous sera demandée.

Hébergement sur emplacement : vous serez accueilli à partir de 13h00.

#### 2) Pendant votre séjour

Il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.). Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

### 3) Départ

Hébergements locatifs : au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10h00 du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci. Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 50€ TTC vous sera demandé (voir la page Tarif). Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

Hébergement sur emplacement : au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'emplacement doit être libéré avant 12h00 heures. Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

#### **Animaux**

Les animaux sont acceptés moyennant une redevance payable lors de votre réservation, excepté les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie. Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

#### **Règlement intérieur**

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur du Camping de Charlieu affiché au bureau d'accueil.

#### **Litige**

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels doit être signalée par écrit en lettre recommandée avec accusé de réception au gestionnaire du Camping dans les 30 jours suivants la fin du séjour.

#### **Informatique et liberté**

Les informations que nous communiquent nos clients seront considérées comme confidentielles et ne seront transmises à aucun tiers. Les données ne seront utilisées que pour le traitement de la réservation, mais aussi pour la personnalisation de votre service. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à ses données personnelles. Afin de nous faire part d'un souhait de modification, il suffit de nous adresser un courrier, ou un mail en nous indiquant nom, prénom et adresse.